

1513 (25 JUIN).

Décret de convocation des notables de Romans et de Montélimart par Jehan de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, sur le vu des lettres royales accordées aux suppliques des gens de Romans et de Montélimart, et prescrivant de voir si la chose est opportune. La convocation est du 9 avril et assigne pour venir délibérer le 25 du mois.

Le rétablissement des ateliers susnommés est décidé.

(Quintus liber, fol. 137 r.)